



COMITE
DEPARTEMENTAL
DE LA CHARENTE

Natation
Charente

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

DIMANCHE 1 AOUT - LA ROCHEFOUCAULD
Ouverture des portes à 8H30 - Début des épreuves 9H30

Règlement général :

Le comité départemental organise les championnats départementaux été. Les championnats sont ouverts à tous les clubs du comité ainsi que les clubs invités.

Les épreuves seront les suivantes :

- 50, 100, 200 NL et 400 NL,
- 50, 100 et 200 Dos,
- 100 et 200 Brasse,
- 50 et 100 Papillon et
- 100 4N et 200 4N.
- Relais 4x50 4N et relais 4x50 NL.

Les catégories seront les suivantes :

- Avenirs/Poussins
- Benjamins
- Minimes
- Cadets/Juniors/Seniors.

Programme sportif :

Ouverture des portes à 8H00
Début des épreuves à 9H00

- 1- 50 NL
- 2- 200 Brasse
- 3- 100 Dos
- 4- 50 Dos Avenirs / Poussins
- 5- 100 Papillon
- 6- 400 NL
- 7- 4 x 50 4N

Ouverture des portes à 13H30
Début des épreuves à 14H30

- 8- 100 NL
- 9- 50 Papillon Avenirs / Poussins
- 10- 200 4N
- 11- 100 Brasse
- 12- 200 Dos
- 13- 100 4N
- 14- 200 NL
- 15- 4 x 50 NL



Maison des sports, 58, rue de l'Arsenal 16000 ANGOULEME
Tél. : 06 34 63 00 49 e-mail : natationcharente@orange.fr



COMITE
DEPARTEMENTAL
DE LA CHARENTE

Natation
Charente

Le nombre d'épreuve individuelle n'est pas limité. Chaque nageur pourra en revanche participer à un relais 4 x 50 NL et un relais 4 x 50 4N.

Les séries seront nagées toutes catégories confondues, filles puis garçons.
Attention : les avenir/poussins pourront s'inscrire sur les épreuves suivantes : 50m dos, 50m papillon 50m Nage Libre, 100m Brasse et 100m 4N.

Récompenses :

Une médaille sera remise aux trois premiers de chaque épreuve dans chaque catégorie. De plus, une récompense sera attribuée au champion départemental toute catégorie confondu.

Engagements :

Les clubs devront envoyer leurs engagements à Mathieu PEREIRA, au format PCE (Extranat Pocket) accompagnés du tableau Excel avant le vendredi soir 18H00 précédant la compétition à l'adresse suivante : math0483@aol.com

Les fiches d'engagements seront imprimées sur place.

Attention vous ne pouvez pas engager les nageurs dont la licence n'est pas validée, elle ne sera pas prise en compte par l'ordinateur du département, et le nageur ne pourra pas être intégré aux épreuves.

Officiels :

Afin de garantir le bon déroulement de cette journée, chaque club devra fournir au minimum 2 officiels B ou C. La commission des officiels du département sera en charge de prévoir 2 officiels A.



Maison des sports, 58, rue de l'Arsenal 16000 ANGOULEME
Tél. : 06 34 63 00 49  e-mail : natationcharente@orange.fr